

Blättli

infos

avril 2016 n°28

Biblisheim
Dieffenbach-lès-Woerth
Durrenbach
Eschbach
Forstheim
Froeschwiller
Goersdorf-Mitschdorf
Gunstett
Hégeney
Kutzenhausen
Lampertsloch
Langensoultzbach
Laubach
Lembach-Mattstall
Lobsann
Merwiller-Pechelbronn
Morsbronn-les-Bains
Niedersteinbach
Oberdorf-Spachbach
Obersteinbach
Preuschdorf
Walbourg
Wingen
Woerth



Le dossier :
Nouvelle tarification
du service de collecte et
de traitement des ordures
ménagères en 2017





"LES PROS S'ANIMENT"
tiendront leur salon du
printemps les 9 et 10 avril
prochains à Eschbach...

Rappelle

on vous rappelle, explique



La Fédération PAC Sauer-Pechelbronn regroupe des entreprises installées sur l'ensemble de notre communauté des communes. De ce fait, les diverses manifestations qu'elle organise se déplacent sur les différentes communes : Lembach, Woerth, Preusdorf, Gunstett, Morsbronn-les-bains... Cette année, les professionnels de la PAC invitent leurs visiteurs à venir les retrouver pour un salon exceptionnel à la nouvelle salle polyvalente d'Eschbach.

40 exposants de ce salon vous accueilleront sur des stands loués à une société strasbourgeoise équipant de grands salons professionnels type «Foire européenne de Strasbourg», répartis dans la grande salle de plus de 800m², ainsi qu'aux abords extérieurs pour les professionnels de l'automobile, des espaces verts et de l'animation..

> **Le salon ouvrira ses portes au public le samedi 9 avril de 15h00 à 20h00.**

> **Dès 17h30 vous pourrez déguster les tartes flambées de notre producteur local.**

> **A 18h00 aura lieu l'inauguration officielle du salon en présence de nos élus locaux.**

> **Vous serez accueillis le dimanche de 10h00 à 18h00.**

A midi venez-vous restaurer sur place en prenant place autour d'une table dressée par un restaurateur local (les menus vous seront communiqués dans notre prochain magazine "Les Pros s'animent" distribué fin mars).

Aux côtés des stands des professionnels de proximité et dans un esprit de complémentarité, la PAC a invité le **Conseil Départemental**, l'antenne du **Réseau Espace Infos Energie** et la **communauté de communes Sauer-Pechelbronn** à venir vous présenter les programmes et les aides existants dans le cadre de la rénovation de l'habitat (thermique ou autre) et du maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie (personnes handicapées, séniors ...). **Vous pourrez visiter un appartement témoin sur place**, obtenir tous les renseignements d'ordre financier (les aides, les prêts...) et vous rendre directement sur place auprès des professionnels capables de répondre à vos besoins les plus précis.

Venez apprécier le **travail d'artistes locaux** qui présenteront tableaux et sculptures et vous essayer à la confection d'articles en kelsch, sous l'œil expert d'une couturière...

Plusieurs chefs de nos restaurants locaux feront leur show sur scène avec écran géant pour vous présenter quelques-unes de leurs recettes que vous prendrez plaisir à reproduire chez vous...

Les plus jeunes n'ont pas été oubliés et diverses animations leur seront proposées.

Vous le constatez, les professionnels de la PAC ont mis les petits plats dans les grands pour vous accueillir les 9 et 10 avril !

Leur volonté : mettre à votre service leur professionnalisme et leur savoir-faire et vous garantir l'écoute et la disponibilité propres à leur position de proximité !

Aide aux travaux d'entretien sur immeubles d'intérêts architecturaux

Soucieuse de l'amélioration du cadre de vie des habitants et de la qualité du patrimoine architectural de ses villages, la communauté de communes a mis en place une aide relative aux travaux d'entretien sur immeubles d'intérêt architectural ou urbain.

Vous êtes propriétaire d'un bâtiment datant d'avant 1948 ou situé au centre d'un village ancien? Vous souhaitez le rénover, le transformer ?

Vous pouvez bénéficier :

- **d'un conseil gratuit d'un architecte conseil** du Parc naturel régional des Vosges du Nord pour vous accompagner et soutenir vos projets de travaux, grâce au soutien financier de la communauté de communes, de la Région Alsace et du Conseil départemental du Bas-Rhin.
- **si votre bâtiment est éligible : d'une aide financière de la communauté de communes** pour des travaux d'entretien sur immeubles d'intérêt architectural (ravalement de façade, volets, fenêtres, portes, réfection de toiture, éléments en pierre de taille, traitement des boiseries, piquage des enduits ciment en sous-bassement).

Pour vous aider à mettre en place votre projet, contactez :

Anne RIWER

Chargé de mission patrimoine bâti, architecte-conseil

Parc naturel régional des Vosges du Nord

Tél direct : 03 88 03 29 10

Tél standard : 03 88 01 49 59

Adresse : SYCOPARC - Le château, Maison du Parc, BP 24, 67290 La Petite Pierre

a.riwer@parc-vosges-nord.fr

<http://www.parc-vosges-nord.fr>

Attention! Pour bénéficier de l'aide aux travaux d'entretien sur immeuble, il convient de compléter avec l'architecte-conseil AVANT le démarrage des travaux un dossier de demande d'aide, à retirer en mairie ou auprès de l'architecte-conseil et de le déposer complet dans la mairie où se situe le bâtiment.

Edito



La campagne d'identification de l'ensemble des poubelles du territoire, annoncée dans notre dernier journal, est désormais achevée. Celle-ci n'aurait pu aboutir sans votre coopération, soyez-en remercié. Désormais, toute poubelle qui ne sera pas identifiée par une puce ne sera plus levée !

Dans ce numéro, vous trouverez toutes les explications pour comprendre la nouvelle formule de tarification de la redevance de collecte et de traitement des ordures ménagères qui sera appliquée à partir de 2017. Nous avons travaillé en concertation avec les communautés de communes de l'Outre-Forêt et du Pays de Wissembourg, dans l'objectif de trouver des principes communs de tarification.

Pour anticiper cette nouvelle tarification, vous pouvez d'ores et déjà commencer à modifier vos comportements pour diminuer la quantité de déchets que vous produisez. Pour vous accompagner, nous organiserons des réunions d'information et relançons la promotion du compostage.

Jean MULLER,
vice président et maire de Froeschwiller

dossier



**UNE NOUVELLE TARIFICATION
DU SERVICE DE TRAITEMENT ET DE COLLECTE
DES ORDURES MÉNAGÈRES EN 2017 :
ON VOUS EXPLIQUE, ON VOUS ACCOMPAGNE...**



dossier

A quoi sert la redevance de collecte et de traitement des ordures ménagères ?

L'ensemble des foyers du territoire doit s'acquitter de la redevance sur les déchets ménagers auprès de la communauté de communes. Elle sert à payer l'ensemble des prestations assurées et facturées par le SMICTOM du Nord du Bas-Rhin à la communauté de communes.

Cette contribution inclut :

- la collecte hebdomadaire en porte à porte des ordures ménagères résiduelles (poubelle brune) et leur traitement (enfouissement - incinération),
- la collecte en porte à porte tous les 15 jours des déchets recyclables (poubelle bleue), leur tri et acheminement vers les filières de recyclage,
- le fonctionnement des déchèteries et la gestion de toutes les filières y afférentes,
- les travaux d'investissement, de modernisation et d'agrandissement des structures.

Le détail du budget du SMICTOM est disponible dans son rapport d'activité annuel, consultable sur le site : www.smictom-nord67.com
En 2015, pour le territoire Sauer-Pechelbronn, ce service a coûté 1,75 million d'euros.

Réunions d'information

Au programme : explication du nouveau mode de tarification et trucs et astuces pour diminuer vos déchets

- > **Mercredi 13 avril à 19h** à la mairie de Lembach
- > **Mercredi 18 mai à 19h** au siège de la communauté de communes à Durrenbach
- > **21 mai 2016 à 9h**, à la ferme Hoeffel, 2 rue de l'Eglise à Walbourg

Pourquoi une nouvelle tarification ?

Le coût global de collecte et d'élimination des déchets ménagers est en constante augmentation pour les raisons suivantes :

- production globale de déchets en hausse sur le territoire,
- évolution générale des coûts de prestations de collecte et de traitement des déchets,
- renforcement de la réglementation et normes environnementales,
- TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) de plus en plus élevée.

Pour contenir cette augmentation, il est nécessaire, entre autres, de diminuer la quantité de déchets, de faire plus d'efforts en matière de tri et d'améliorer la valorisation des déchets.

Un des leviers pour y arriver est la mise en place d'une redevance incitative sur les ordures ménagères.

Avec cette redevance, les foyers paieront en fonction de la quantité de déchets qu'ils produisent. Il s'agit d'une application issue du Grenelle de l'Environnement.

Sur le territoire du SMICTOM du Nord du Bas-Rhin, les communautés de communes du Pays de Niedebrohn et de la Plaine du Rhin ont déjà mis en place une telle redevance.

A l'initiative de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn, les trois communautés de communes (Outre-Forêt et Pays de Wissembourg) ont défini des principes communs pour la mise en place de la redevance incitative (abonnement, levée et pesée).



Quelle est cette nouvelle tarification et quand sera-t-elle appliquée ?

- En 2016, le mode de tarification ne change pas. Vous paierez selon le même principe qu'en 2015 (une part fixe par foyer et une part variable selon le nombre d'occupants du foyer)
- La nouvelle tarification n'entrera en vigueur qu'en 2017. Elle sera calculée en fonction de la quantité des ordures ménagères résiduelles produite et sera décomposée ainsi :
 - Une part fixe abonnement qui intègrera 17 levées (= nombre de fois où vous sortez la poubelle dans l'année). (72,60€)
 - Une part variable en fonction du poids des déchets produits (0,48€/kg) et du nombre de fois où vous sortirez votre poubelle en plus des 17 levées incluses dans la part fixe (0,8€/levée supplémentaire).
- Les tarifs sont donnés à titre indicatif et pourront évoluer selon les données enregistrées en 2016.
- L'année 2016 sera expérimentale : elle doit permettre de tester l'enregistrement des données (levées et pesées) par les camions de collecte et d'ajuster les tarifs. Vous recevrez courant 2016 une facture fictive pour vous permettre de savoir ce que vous avez produit et quel serait le nouveau montant de la redevance que vous auriez à payer avec la nouvelle tarification.

Formule de calcul de la redevance/foyer pour 2017 :

	Part fixe abonnement incluant 17 levées	Part variable/coût du kg produit	Part variable/coût de la levée supplémentaire
Par foyer	72,60€	0,48€/kg	0,80€/levée

- > **Explication de la formule de calcul :** $72,60€ - \text{quantité de déchets produits par le foyer} \times 0,48€ + \text{nombre de levées au-delà de 17 levées} \times 0,8€$
- > **Exemple d'un foyer produisant 220kg et sortant 26 fois la poubelle (soit 9 levées au-delà du forfait) :**
 $72,60€ + 220 \text{ kg} \times 0,48€ + 9 \times 0,8€ = 185,40€$
- > **Exemple d'un foyer produisant 150kg et sortant 17 fois la poubelle :**
 $72,60€ - 150 \text{ kg} \times 0,48€ = 144,60€$

A noter que la moyenne nationale se situe entre 12 et 15 levées par an pour les territoires étant passés en redevance incitative.



RAPPEL

Poubelle non pucée
=
poubelle non levée !

ATTENTION !

Jeter ou abandonner ses déchets dans la rue ou dans la nature, est strictement interdit et nuit à notre environnement !

Des cadenas seront proposés à la vente à partir du 2^e semestre 2016

(les modalités de commande et de prix vous seront communiqués ultérieurement dans le journal intercommunal, via la presse et sur le site internet www.sauer-pechelbronn.fr).

Comment sera mesurée ma production de déchets ?

Les camions de collecte seront équipés de systèmes permettant d'enregistrer quand votre poubelle est levée et de peser vos déchets.

Ces informations seront associées à votre poubelle grâce à la puce que nous avons mise en place dernièrement sur l'ensemble des poubelles du territoire (cf Infoblätt'l de novembre 2015).

Pour vérifier que votre poubelle est pucée : un autocollant avec votre adresse, un code barre avec un numéro à 6 chiffres et le logo «Grenelle de l'environnement» est collé sur votre poubelle (côté poignée).

Si ce n'est pas le cas, merci de nous contacter au plus vite au 03 88 90 77 60.

Comment faire pour diminuer ma production de déchets ?

Aujourd'hui, un habitant sur le territoire Sauer-Pechelbronn produit en moyenne 220 kg/an. Ce chiffre peut naturellement varier selon le comportement de chacun !

La nouvelle redevance a été calculée pour que les habitants qui passent à 150 kg de déchets/an et qui sortent 17 fois leur poubelle payent environ la même facture qu'aujourd'hui. Chaque foyer paiera donc proportionnellement à la consommation du service. Mieux trier, éviter le gaspillage alimentaire, composter les déchets organiques, consommer autrement... Autant de petits gestes qui vous permettront d'agir sur votre facture !

Pour vous accompagner dans ce défi, nous vous proposerons tout au long de l'année des réunions d'information et des ateliers pratiques, et nous vous proposerons à nouveau des composteurs à la vente.

Retrouvez également des astuces et le guide du tri sur le site du SMICTOM www.smictom-nord67.com

dossier

Programme d'animation sur le jardinage au naturel

En parallèle à la prévention contre les déchets, le territoire Sauer-Pechelbronn s'engage aussi pour limiter l'utilisation des produits phytosanitaires dans la gestion des espaces verts (cf infoblätt'l de Novembre 2015).

Les 6 nouvelles communes qui ont adhéré à la démarche vous invitent à participer à des réunions d'information et des ateliers pratiques pour vous expliquer les actions qu'elles ont menées et vous accompagner dans le jardinage au naturel.

Réunions d'information

Au programme : présentation des impacts de l'utilisation des produits phytosanitaires, présentation des techniques alternatives au désherbage chimique à destination du particulier, exemples de jardins gérés de manière durable, exemples des actions menées par les communes, échanges et discussions.

- Mercredi 20 avril 2016 à 19h, Durrenbach, relais de l'amitié
- Jeudi 21 avril 2016 à 19h, Gunstett, salle des fêtes
- Vendredi 22 avril 2016 à 19h, Merkwiller-Pechelbronn, salle communale

Ateliers pratiques

Au programme : visite de jardins de particuliers ou d'un espace vert géré par la commune, démonstrations de techniques alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires

- Mercredi 20 avril 2016 à 14h, Dieffenbach-les-Woerth, rdv devant la mairie
- Samedi 23 avril 2016 à 10h, Froeschwiller, rdv devant la mairie
- Samedi 23 avril 2016 à 14h, Lobsann, dans le jardin de Martine Thomas- Suss, 29 rue principale (atelier MATO)
Animés par Hélène Lermy, Urban&Sens.



Comment seront facturés les professionnels, les administrations, les gîtes... ?

Les cas particuliers sont encore à l'étude.
La grille tarifaire et le mode de tarification définitifs vous seront communiqués d'ici fin 2016.

Qui informer de mon changement de situation (emménagement, déménagement, décès...) ?

Merci d'utiliser le formulaire prévu à cet effet, disponible sur notre site internet, en mairie ou à la communauté de communes.

Je veux acheter une poubelle, comment je fais ?

Pour la poubelle bleue de tri :

merci de vous adresser à votre mairie qui passera commande auprès du SMICTOM. Cette poubelle est gratuite et vous est livrée directement à domicile.

Pour les poubelles brunes :

Pour les nouveaux arrivants n'ayant pas encore de poubelles :

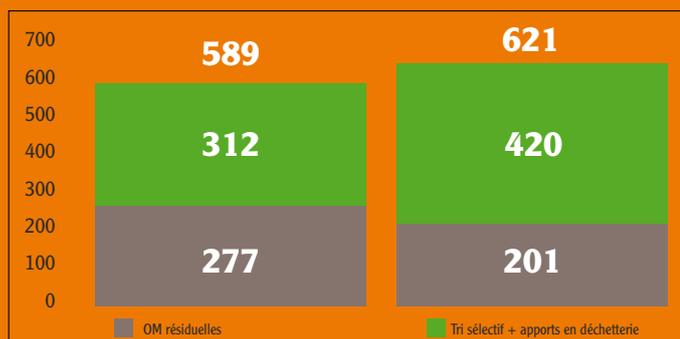
merci de vous adresser à la communauté de communes.

Pour les personnes souhaitant remplacer leur poubelle :
stock disponible à partir du second semestre 2016.

La production de déchets en quelques chiffres :

- En France, un habitant produit en moyenne 590 kg/an (source : ADEME- chiffres 2011)
- Sur le territoire du SMICTOM, un habitant produit en moyenne 621 kg/an (chiffres 2014)
- La quantité de déchets a augmenté de 5,5% en 12 ans

Production moyenne en kg/hab/an SMICTOM Nord du Bas-Rhin (en 2014)



Production moyenne en kg/hab/an SMICTOM Nord du Bas-Rhin - juin à octobre 2014



ECONOMIE-TOURISME

LES CHANTIERS EN COURS

Bâtiment d'activités sur le parc économique de la Sauer à Eschbach



Zone d'activités Woerth-Sud



Festival de la randonnée : Wanderarena Festival

**Du lundi 16 au dimanche
22 mai 2016**

L'office de tourisme intercommunal Sauer-Pechelbronn, en partenariat avec la Südwestpfalz, vous invite à vivre une semaine au rythme de la randonnée grâce au "Wanderarena Festival" : tout un festival de randonnées.

Durant 7 jours, une dizaine de randonnées thématiques guidées, gratuites, vous permettront de découvrir les paysages et le patrimoine du territoire Sauer-Pechelbronn, depuis Obersteinbach à Merkwiller-Pechelbronn, en passant par Woerth ou encore Morsbronn-les-Bains.

Au programme :

- > **Lundi 16 mai** : le patrimoine et les paysages du pays de Pechelbronn
- > **Mardi 17 mai** : Woerth et son champ de bataille
- > **Mercredi 18 mai** : le tour du Walthari-Lied
- > **Jeudi 19 mai** : autour du Liebfrauenberg
- > **Vendredi 20 mai** : 1870, de Woerth à Morsbronn-les-Bains
- > **Samedi 21 mai** : le sentier des poètes de Lembach
- > **Dimanche 22 mai** : le circuit des quatre châteaux et le sentier «A saute frontière» depuis Lembach, Les départs sont donnés tous les jours à 9h. Des possibilités de restauration seront communiquées aux participants.

Autour de la place de la mairie à Lembach, un week-end d'animations complètera ce programme :

- > **Du vendredi 20 au soir au dimanche 22 mai l'après-midi : concerts et restauration.**
- > **Dimanche 22 mai de 10h à 17h : en point d'orgue de cette semaine, un marché de produits du terroir**, assorti d'une présentation des partenaires et équipements touristiques. Un quiz de découverte de la commune sera également proposé aux enfants et aux familles.

Programme complet avec lieux de rendez-vous des départs de chaque randonnée :

www.tourisme-nordalsace.fr

Infos : info@tourisme-nordalsace.fr / +33 (0)3 88 86 71 45

Fête du jeu 2016 : Jeux, jouons, jouets, autour du développement durable

12 juin 2016

Dans le cadre de l'organisation de la fête du jeu 2016, nous recherchons des particuliers, artistes, professionnels, associations, qui souhaiteraient intervenir dans le domaine artistique (fabrication d'œuvre à partir d'objets de récupération, ...), culinaire (vente de repas à partir de produits locaux, ateliers cuisine, ...), ... pour animer un stand à destination des enfants. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter le service animation au 03 88 90 77 70.

Service de reprographie pour les associations

La communauté de communes a mis en place un service de reprographie à la maison des services et des associations dans le cadre de sa politique de soutien aux associations locales et de mutualisation des équipements publics. Le service est accessible aux associations poursuivant un but non lucratif ayant leur siège sur le territoire de la communauté de communes pour la réalisation de copies ayant pour objet la promotion de l'association, de ses activités et la communication de manifestations à but non lucratif, à l'exception de tous documents à caractère discriminatoire, idéologique, politique ou religieux. L'association doit fournir le papier.

Travaux d'impression possibles :

- > En monochrome (noir, cyan, magenta), en recto-verso, dont format livret (pli central) pour les formats A5, A4 et A3 pour une quantité maximum de 10 000 copies par an. Gratuit
- > En couleur, en recto-verso, au format A6, A5, A4 et A3, pour une quantité maximum de 500 copies par an.
Tarif : 10cts/copie

Le service est accessible uniquement sur RDV auprès du secrétariat.

Plus de renseignements au 03 88 90 77 60.

Chauve-souris online

Depuis 2 ans, la communauté de communes, en partenariat avec le Parc naturel régional des Vosges du Nord et la commune de Niedersteinbach, a installé un équipement de vidéosurveillance dans les combles de l'église de Niedersteinbach... Il n'est point question d'épier les éventuels rôdeurs, mais de suivre en direct la vie d'une colonie de Grands Murins, une espèce de chauve-souris protégée.

La colonie, abritant les femelles puis leurs petits, arrive au printemps et repart vers fin août-début septembre.

Pendant cette période, vous pouvez consulter le site **chauvesouris.sauer-pechelbronn.fr** pour observer son activité grâce aux 2 caméras infrarouges installées.

Vous pouvez également visionner à partir de ce site le film «Les chauves-souris des Vosges du Nord» co-produit par la communauté de communes, le Parc naturel régional des Vosges et TV3V.



Aides à l'investissement

Entreprises commerciales, artisanales ou de services ... Vous avez un projet de modernisation ou de développement?

- > Travaux d'aménagement intérieur...
- > Travaux de mise en accessibilité...
- > Modernisation de votre outil de production...
- > Investissements relatifs à la sécurisation...

...Bénéficiez jusqu'à 28,50% d'aide à l'investissement !

Pour connaître les conditions d'obtention, contactez :

Jean-Baptiste KERN, animateur OCM

03 88 90 77 69 ou 06 13 26 94 52

jean-baptiste.kern@sauer-pechelbronn.fr

L'OCM (Opération collective de modernisation du commerce, de l'artisanat et des services) est un dispositif faisant appel à des fonds de l'État (FISAC), de la Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn, avec le soutien technique de la Chambre des Métiers d'Alsace et de la CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin.

ANNONCES

Vous recherchez un logement à faible consommation énergétique ?

Vous recherchez un local d'activité adaptable à vos besoins ?

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn met en location-vente à Preusdorf (67250)

Maison T5 de 100m² et un local d'activité brut de 100m²
Contact : 03 88 90 77 60

Vous recherchez un terrain de construction ou des locaux pour développer votre activité ?

Vous êtes à la recherche de locaux de stockage (particulier ou professionnel) ?

Vous avez un projet personnel ou professionnel et vous recherchez un lieu d'implantation ?

Pour vous accompagner, contactez Jean-Baptiste KERN
au 03 88 90 77 89
Mail : jean-baptiste.kern@sauer-pechelbronn.fr